



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Bulletin des travaux

Lundi 31 mars 2014

La commission s'est réunie à 14 h 10, sous les présidences successives de M. Hamza Fassi-Fihri, président, de M. Eric Tomas, vice-président, et de Mme Anne Herscovici, doyenne d'âge.

1. Projet de décret portant assentiment au Protocole relatif aux préoccupations du peuple irlandais concernant le Traité de Lisbonne
119 (2013-2014) n° 1

Décisions

- M. Christian Magérus a été désigné en qualité de rapporteur.
- M. Rachid Madrane, ministre en charge des Relations internationales, s'en remet à l'exposé des motifs du projet tel qu'il figure dans le document parlementaire.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné et voté les articles du projet de décret.
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret à l'unanimité des 11 membres présents.
- La commission a décidé de faire application de l'article 31.1 du Règlement : il ne sera pas dressé de rapport écrit concernant ce projet de décret.
- Ce projet de décret sera examiné à la séance plénière du vendredi 4 avril 2014.

2. Projet de décret portant assentiment à l'accord de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Irak, d'autre part, fait à Bruxelles le 11 mai 2012
120 (2013-2014) n° 1

Décisions

- M. Christian Magérus a été désigné en qualité de rapporteur.
- M. Rachid Madrane, ministre en charge des Relations internationales, s'en remet à l'exposé des motifs du projet tel qu'il figure dans le document parlementaire.
- La commission a examiné et voté les articles du projet de décret.
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret à l'unanimité des 11 membres présents.
- La commission a décidé de faire application de l'article 31.1 du Règlement : il ne sera pas dressé de rapport écrit concernant ce projet de décret.
- Ce projet de décret sera examiné à la séance plénière du vendredi 4 avril 2014.

3. Projet de décret portant assentiment à l'Accord-cadre de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République des Philippines, d'autre part, fait à Phnom Penh le 11 juillet 2012
121 (2013-2014) n° 1

Décisions

- M. Christian Magérus a été désigné en qualité de rapporteur.
- M. Rachid Madrane, ministre en charge des Relations internationales, s'en remet à l'exposé des motifs du projet tel qu'il figure dans le document parlementaire.
- La commission a examiné et voté les articles du projet de décret.
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret à l'unanimité des 11 membres présents.
- La commission a décidé de faire application de l'article 31.1 du Règlement : il ne sera pas dressé de rapport écrit concernant ce projet de décret.
- Ce projet de décret sera examiné à la séance plénière du vendredi 4 avril 2014.

4. Projet de décret portant assentiment à l'Accord-cadre de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République socialiste du Vietnam, d'autre part, fait à Bruxelles le 27 juin 2012
122 (2013-2014) n° 1

Décisions

- M. Christian Magérus a été désigné en qualité de rapporteur.
- M. Rachid Madrane, ministre en charge des Relations internationales, s'en remet à l'exposé des motifs du projet tel qu'il figure dans le document parlementaire.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné et voté les articles du projet de décret.
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret à l'unanimité des 12 membres présents.
- La commission a décidé de faire application de l'article 31.1 du Règlement : il ne sera pas dressé de rapport écrit concernant ce projet de décret.
- Ce projet de décret sera examiné à la séance plénière du vendredi 4 avril 2014.

5. Projet de décret portant assentiment à l'Accord-cadre de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Mongolie, d'autre part, fait à Oulan-Bator le 30 avril 2013
126 (2013-2014) n° 1

Décisions

- M. Christian Magérus a été désigné en qualité de rapporteur.
- M. Rachid Madrane, ministre en charge des Relations internationales, s'en remet à l'exposé des motifs du projet tel qu'il figure dans le document parlementaire.
- La commission a examiné et voté les articles du projet de décret.
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret à l'unanimité des 12 membres présents.
- La commission a décidé de faire application de l'article 31.1 du Règlement : il ne sera pas dressé de rapport écrit concernant ce projet de décret.
- Ce projet de décret sera examiné à la séance plénière du vendredi 4 avril 2014.

6. **Projet de décret portant assentiment à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, adoptée par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe le 7 avril 2011**
124 (2013-2014) n° 1

Décisions

- M. Christian Magéus a été désigné en qualité de rapporteur.
- M. Rachid Madrane, ministre en charge des Relations internationales, s'en remet à l'exposé des motifs du projet tel qu'il figure dans le document parlementaire.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné et voté les articles du projet de décret.
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret à l'unanimité des 12 membres présents.
- La commission a décidé de faire application de l'article 31.1 du Règlement : il ne sera pas dressé de rapport écrit concernant ce projet de décret.
- Ce projet de décret sera examiné à la séance plénière du vendredi 4 avril 2014.

7. **Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération-cadre entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la concertation intrafrancophone en matière de santé et d'aide aux personnes et aux principes communs applicables en ces matières**
117 (2013-2014) n°s 1 et 2

Proposition de décret relatif aux compétences de la Communauté française dont l'exercice est transféré à la Région wallonne et à la Commission communautaire française, déposée par Mme Michèle Carthé, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, Mme Magali Plovie et M. Joël Riguelle
110 (2013-2014) n°s 1, 2 et 3

Rapporteuse : Mme Catherine Moureaux.

Décisions

- Le président a attiré l'attention des députés sur des corrections légistiques apportées à l'article 2, 10°, 11° et 12°, de la proposition de décret et à la numérotation des articles 7*bis* et suivants.

Par souci de sécurité juridique, il a mis au vote le projet et la proposition de décret.

Le projet de décret a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.

La proposition de décret a été adoptée à l'unanimité des 12 membres présents.

- Moyennant quelques corrections, le rapport a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- Ce projet et cette proposition de décret seront examinés à la séance plénière du vendredi 4 avril 2014.

8. Projet de décret portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle des services administratifs de la Commission communautaire française et des organismes administratifs publics qui en dépendent
118 (2013-2014) n° 1

Décisions

- Mme Anne Herscovici a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de M. Christos Doulkeridis, président du Gouvernement, en charge du Budget.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné et voté les articles du projet de décret.
 - L'article 1er a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
 - Les articles 2 à 116 ont été adoptés à l'unanimité des 12 membres présents.
- L'ensemble du projet de décret a été adopté par 10 voix pour et 2 abstentions.
- La commission a décidé de procéder à la lecture et à l'approbation du rapport lors de sa prochaine réunion.
- Ce projet de décret sera examiné à la séance plénière du jeudi 10 avril 2014.

9. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération du 7 janvier 2014 entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions, relatif à la politique criminelle et à la politique de sécurité
129 (2013-2014) n° 1

Décisions

- Mme Anne Herscovici a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de M. Christos Doulkeridis, ministre-président.
- La commission a examiné et voté les articles du projet de décret.

- L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 9 membres présents.
- L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 9 membres présents.
- L'article 3 a été adopté à l'unanimité des 9 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret par 7 voix pour et 2 abstentions.
- La commission a décidé de faire application de l'article 31.1 du Règlement : il ne sera pas dressé de rapport écrit concernant ce projet de décret.
- Ce projet de décret sera examiné à la séance plénière du vendredi 4 avril 2014.

**10. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 17 juillet 2013 entre l'Etat fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune, relatif à la mise en oeuvre de la directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur
130 (2013-2014) n° 1**

Décisions

- Mme Barbara Trachte a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de M. Christos Doulkeridis, ministre-président.
- La commission a examiné et voté les articles du projet de décret.
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret à l'unanimité des 11 membres présents.
- La commission a décidé de faire application de l'article 31.1 du Règlement : il ne sera pas dressé de rapport écrit concernant ce projet de décret.
- Ce projet de décret sera examiné à la séance plénière du vendredi 4 avril 2014.

11. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 30 janvier 2014 entre la Commission communautaire française, la Communauté française et la Région wallonne, relatif à la création d'une commission de déontologie
131 (2013-2014) n° 1

Décisions

- Mme Barbara Trachte a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de M. Christos Doulkeridis, ministre-président.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné et voté les articles du projet de décret.
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté par 9 voix pour et 2 abstentions.
- La commission a adopté le projet de décret par 9 voix pour et 2 abstentions.
- La commission a décidé de procéder à la lecture et à l'approbation du rapport lors de sa prochaine réunion.
- Ce projet de décret sera examiné à la séance plénière du jeudi 10 avril 2014.

12. Projet de décret relatif à la gouvernance et à la transparence dans l'exécution des mandats publics
88 (2012-2013) n° 1

Rapporteuse : Mme Anne Herscovici.

Décisions

- La commission a entendu l'exposé de M. Christos Doulkeridis, ministre-président.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné et voté les articles du projet de décret.
 - L'article 1^{er} a été adopté par 9 voix pour et 2 abstentions.
 - L'article 2 a été adopté par 9 voix pour et 2 abstentions.
 - L'article 3 a été adopté par 9 voix pour et 2 abstentions.
 - L'article 4 a été adopté par 9 voix pour et 2 abstentions.

- Un amendement n° 1 à l'article 5 a été adopté par 9 voix pour et 2 abstentions. L'article 5, tel qu'amendé, a été adopté par 9 voix pour et 2 abstentions.
- L'article 6 a été adopté par 8 voix pour et 2 abstentions.
- Un amendement n° 2 à l'article 7 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents. L'article 7, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'article 8 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'article 9 a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
- Les articles 10, 11 et 12 ont été adoptés par 9 voix pour et 2 abstentions.
- L'article 13 a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
- L'article 14 a été adopté par 8 voix pour et 2 abstentions.
- Un amendement n° 3 à l'article 15 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents. L'article 15, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- Les articles 16 et 17 ont été adoptés par 9 voix pour et 2 abstentions.
- Un amendement n° 4 à l'article 18 a été adopté par 9 voix pour et 2 abstentions. L'article 18, tel qu'amendé, a été adopté par 9 voix pour et 2 abstentions.
- L'article 19 a été adopté par 8 voix pour et 1 abstention.
- Les articles 20 et 21 ont été adoptés par 8 voix pour et 2 abstentions.
- Les articles 22 et 23 ont été adoptés par 9 voix pour et 2 abstentions.
- La commission a adopté le projet de décret par 10 voix pour et 1 abstention.
- La commission a décidé de procéder à la lecture et à l'approbation du rapport lors de sa prochaine réunion.
- Ce projet de décret sera examiné à la séance plénière du jeudi 10 avril 2014.

13. Proposition de résolution visant au respect de la liberté de la presse en Turquie, déposée par M. Jean-Claude Defossé, M. André du Bus de Warnaffe et Mme Fatoumata Sidibé
93 (2012-2013) n° 1

Décision

- Faute de quorum, la commission a ajourné ses travaux.

Prochaine réunion : lundi 7 avril 2014 à 14 h 30.

Ont participé aux travaux : M. Aziz Albishari, M. Mohamed Azzouzi, M. Philippe Close, M. Emmanuel De Bock, M. Jean-Claude Defossé, M. Ahmed El Khannouss, M. Hamza Fassi-Fihri (président), Mme Anne Herscovici, M. Jamal Ikazban, M. Vincent Lurquin, M. Christian Magéus, Mme Catherine Moureaux, M. Philippe Pivin, Mme Magali Plovie, Mme Fatoumata Sidibé, M. Eric Tomas, Mme Barbara Trachte et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membres absents : M. Serge de Patoul (excusé et remplacé), M. Alain Hutchinson (excusé et remplacé) et M. Emir Kir (suppléé)

Etaient également présents à la réunion : M. Christos Doukeridis (ministre-président) et M. Rachid Madrane (ministre).